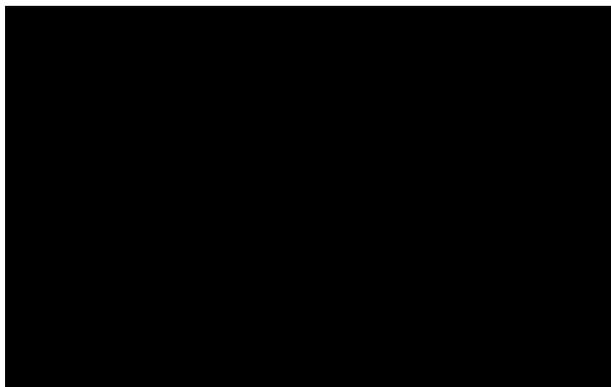


## ALBERT EINSTEIN ET LE COLLÈGE DE FRANCE : QUELQUES POINTS D'HISTOIRE



Albert Einstein au Collège de France.

Einstein fut convié une première fois au Collège de France sur la proposition de Paul Langevin, dans le cadre des conférences Michonis. Langevin avait déjà proposé Einstein pour les conférences de 1912 : on lui avait alors préféré Lorenz. L'année suivante, après un vibrant plaidoyer de Langevin, les suffrages se portèrent sur Einstein. Mais la décision de l'Assemblée générale datée du 16 octobre 1913 invitait le physicien pour l'année 1914... Einstein avait accepté l'invitation : il lui fut impossible de l'honorer, l'Histoire en ayant décidé autrement. Le Collège de France renouvela son invitation en 1922. Cette année là, Albert Einstein fit quatre interventions dans le cadre des Conférences Michonis. Sa signature figure sur les registres de cours du Collège de France. Le procès-verbal de l'Assemblée du 12 avril 1922 mentionne que la première de ces conférences s'est déroulée "devant un public nombreux, dans les meilleures conditions". On trouve un compte-rendu détaillé de ces conférences dans le journal *L'Opinion*, du 15 avril 1922, sous le titre "la controverse du Collège de France" – controverse toute scientifique entre Einstein et certains de ses contradicteurs, notamment Painlevé et Hadamard. La première phrase de l'article sonne comme une conclusion : "La controverse des théories d'Einstein, au Collège de France, s'est close par le succès complet du savant allemand."

L'histoire ne s'arrête pas là. Au printemps 1933, Einstein rentre d'un séjour en Californie. Hitler est chancelier depuis janvier, le parti nazi est au pouvoir. Sa maison et ses biens confisqués, ses livres brûlés, Einstein se réfugie en Belgique, dans les environs

L'histoire des relations entre Albert Einstein et le Collège de France fut contrariée par les vicissitudes du début du XX<sup>e</sup> siècle.

d'Ostende (Le Coq-sur-Mer). De toute l'Europe, ainsi que des États-Unis, lui viennent des invitations de grandes institutions scientifiques. Le 8 avril 1933, Anatole de Monzie, Ministre de l'Éducation nationale, fait parvenir au physicien le message suivant : "Le ministre de l'Éducation nationale, au nom du gouvernement français, prie M. Einstein de lui faire savoir s'il est disposé à accepter [...] d'occuper une chaire de Physique mathématique au Collège de France, qui serait créée pour lui être attribuée en accord avec le Conseil des professeurs du Collège de France" (lettre publiée dans *Le Monde* du 22 avril 1955). La proposition de loi est déposée dans l'urgence : le ministre consulte l'administrateur du Collège, mais le temps manque pour consulter l'Assemblée des professeurs – qui donnera son aval

"...Ma nomination au Collège de France m'a rempli de joie et de gratitude. J'apprécie d'autant plus cette nomination qu'elle signifie l'expression d'un esprit qui, autant qu'on peut l'espérer, sauvera la culture européenne du grave péril qui la menace actuellement.

J'aurais déjà donné l'expression, et à vous-même et à la France, de ce sentiment de reconnaissance si je n'avais pas estimé de mon devoir d'attendre ma nomination officielle..."

*Extrait de la lettre d'A. Einstein à  
M. de Monzie, le 16 mai 1933  
(cf. Le Monde, 22 avril 1955)*

par la suite, chargeant l'Administrateur d'adresser à Einstein "un message de vive sympathie" (Assemblée du 18 juin 1933). Malgré cette procédure d'urgence, l'offre française arrive un peu tard, et met du temps à se concrétiser officiellement. Einstein accepte.

Il exprime sa gratitude en des termes très enthousiastes, mais émet auprès du Consul de France quelques réserves concernant sa disponibilité immédiate, dans la mesure où il s'est déjà engagé à Princeton pour deux ans. Il ne disposerait donc que des seuls mois de mai et juin. La chaire est néanmoins créée (loi de finances du 31 mai 1933, art. 27), et Einstein envisage de venir enseigner à Paris d'avril à juin 1934. Finalement, le grand physicien n'occupa jamais la chaire créée pour lui. Il s'en explique dans une lettre du 6 avril 1934 adressée à l'Ambassadeur de France aux États-Unis :

*"...Vous savez peut-être que le gouvernement français, comme suite à une décision parlementaire, m'a donné au printemps de 1933 une chaire permanente au Collège de France. Le Consul de France à Ostende m'avait transmis cette décision dont j'ai été si honoré. Dans les conversations que j'eus avec lui à cette occasion, je l'avais rendu attentif au fait que j'avais déjà accepté de passer deux années à l'Institute for Advanced Study à Princeton, et que dans le cours de l'année scolaire je ne pouvais disposer que des seuls mois de mai et juin ...*

*J'avais donc projeté de partir pour Paris au milieu d'avril et d'y rester jusqu'à la fin de juin. Depuis l'été dernier, je m'en réjouissais d'une manière indescriptible. C'était pour moi une nécessité profonde de manifester d'une manière quelconque à la noble France un sentiment de cordiale sympathie et de reconnaissance. Mais mes soucis et mes nombreuses occupations de l'année dernière ont tellement éprouvé la santé de ma femme et la mienne que je ne serai pas en état pendant ces mois de mener à bien ma charge à Paris..."*

Les quelques éléments de fait que nous présentons ici permettent de démentir clairement certaines des rumeurs qui ont circulé dans les médias à propos d'Einstein et du Collège de France. Einstein n'a pas fui l'Europe et la France parce qu'il aurait été refusé par le Collège de France (comme l'écrivait *Le Monde* le 30 mai 1994. Cf. aussi *Le Figaro littéraire*, n° 929, 1<sup>er</sup>-7 avril 1965). Pour autant, on ne peut exclure que son choix ait pu être influencé par le climat parfois délétère qui marqua l'entre-deux-guerres, et qui n'a pas épargné un

journal aussi en vue que *Le Figaro*, par exemple. "Le communisme au Collège de France", titrait en première page, le 18 mai 1933, un éditorial virulent de François (Spoturno dit) Coty, industriel aux sympathies fascisantes, qui avait pris le contrôle du quotidien en 1922. Voici quelques extraits de cet article :

*"Le professeur Einstein, ayant quitté l'Allemagne, est aussitôt pourvu par M. de Monzie d'une chaire au Collège de France.*

*À quel titre ?*

*En qualité de savant ? Le professeur Einstein a déclaré qu'il y avait, dans le monde entier, seulement trois hommes en état de comprendre quelque chose à sa théorie. Je ne suis pas un des trois ; M. de Monzie non plus. Passons.*

*En qualité d'Israélite persécuté ? Mais le Collège de France n'a pas été créé pour hospitaliser tous les Israélites qui, se jugeant persécutés, se targueraient d'une science inaccessible au reste des mortels...*

*... Le professeur Einstein est un bolchevik ou communiste militant..."*

Au vu des éléments que nous présentons, il semble bien que ni l'État, ni le Collège de France, n'aient démerité en la circonstance. Difficile cependant, face à de tels propos répandus jusque dans un journal à grand tirage, de se sentir vraiment le bienvenu. ■

M. K.Sources :

Archives du Collège de France

Extrait du journal *Le Monde* du 22 avril 1955

Extrait du journal *Le Figaro* du 18 mai 1933

Extrait du journal *L'Opinion* du 15 avril 1922

Jean-Philippe Mathieu, "Einstein et le Collège de France", in *Les bannis de Hitler*, Études et documentation internationales, Presses universitaires de Vincennes, Paris, 1984.